

RÉSULTATS DE L'ÉLECTION AU CONSEIL COMMUNAL

du 13 octobre 2024 pour la législature 2025-2028

À l'issue du scrutin cité en titre, le bureau de dépouillement a constaté les résultats suivants :

Résultats par liste

Liste n° 1 Riddes avec vous - Le Centre	(1'085 suffrages)
Liste n° 2 PLR - Riddes	(2'445 suffrages)
Liste n° 3 PS et Gauche citoyenne	(555 suffrages)
Liste n° 4 UDC Riddes	(996 suffrages)

Répartition des sièges dès le 1^{er} janvier 2025

3 PLR
1 Le Centre
1 UDC

Sont élus :

Christel Duc (PLR - Riddes)	532 voix
Éric Morand (PLR - Riddes)	579 voix
Daniela Gillioz (PLR - Riddes)	492 voix
Frédéric Métroz (Riddes avec vous - Le Centre)	500 voix
Jean-Louis Gaillard (UDC Riddes)	375 voix

A obtenu des voix :

Caroline Monnet (PS et Gauche citoyenne)	277 voix
--	----------

Le taux de participation à ce scrutin se monte à 53.18 %



Élection à la présidence et à la vice-présidence

L'élection à la présidence et à la vice-présidence est prévue le **dimanche 10 novembre 2024**.

Si une seule candidature est déposée pour chacune de ces élections, les deux candidats sont élus sans scrutin (élection tacite), conformément à la loi sur les droits politiques (art. 205 al. 1 LcDP).

Élection de la juge de commune

Une seule liste ayant été déposée pour l'élection du juge de commune, la candidate de cette liste, Mme Gisela Luisier, est élue sans scrutin (élection tacite), conformément à la loi sur les droits politiques (art. 205 al. 1 LcDP).

Élection de la vice-juge de commune

Une seule liste ayant été déposée pour l'élection du vice-juge de commune, la candidate de cette liste, Mme Chanlika Saxer, est élue sans scrutin (élection tacite), conformément à la loi sur les droits politiques (art. 205 al. 1 LcDP).

Élection du Conseil bourgeoisial

Les cinq membres en place se représentant et aucune autre candidature n'ayant été déposée dans le délai imparti, la composition du Conseil bourgeoisial reste identique pour la prochaine législature : Fabrice Guelfi (président), Lionel Morand (vice-président), Frédéric Morand, Alain Meizoz et Vincent Reuse (conseillers). Annabelle Favre conserve son poste de secrétaire.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE RIDDES

Riddes, le 13 octobre 2024